

LEGATION DE SUISSE

EN ITALIE

R o m e, le 17 avril 1918.

EA ✓
En circulation ✓

R a p p o r t P o l i t i q u e No. 17.

Monsieur le Président de la Confédération,

J'ai l'honneur de Vous faire savoir que M. le Ministre de Planta m'a remis hier la gestion des affaires de la Légation. J'en ai informé les consuls de Suisse en Italie.

Ce matin, comme je Vous l'ai télégraphié, j'ai été reçu par le baron Sonnino, ministre des Affaires Etrangères. Il m'a accueilli de la façon la plus aimable. Il paraissait de très bonne humeur. Il ne s'est montré nullement renfermé, taciturne et distant tel qu'on le dépeint généralement. Cet homme qui ne fut jamais populaire et qui n'a jamais recherché la popularité s'impose tout de même à ses compatriotes par son savoir, par son esprit réfléchi et par l'énergie et la persévérance qu'il met au service de ses vastes ambitions nationales. De tous les pays belligérants, l'Italie est le seul qui n'ait pas encore changé le chef de sa politique étrangère au cours de la guerre.

M. Sonnino m'a parlé de tout au monde, en évitant cependant avec soin les sujets qui m'auraient, à cette heure, le plus intéressé. Il constate le développement du socialisme d'Etats en Europe, mais il pense que la révolution russe a affaibli le socia-

Au Département Politique Suisse,

Division des Affaires Etrangères,

B E R N E.



lisme révolutionnaire, en montrant aux classes éclairées la vanité des doctrines marxistes.

Il m'a dit l'impossibilité pour l'Italie de se nourrir uniquement des produits de son sol et tous les enseignements qui résultaient de cette guerre au point de vue de l'organisation de l'économie nationale. Je lui ai parlé de ses études sur le sort des classes agraires en Sicile; il s'est longuement étendu sur ce sujet. Je n'avais qu'à l'écouter.

Je lui ai dit combien le Gouvernement fédéral désirait voir se dissiper les préventions qui existaient à l'égard des Suisses établis en Italie et combien les soupçons dont ils étaient l'objet dans l'opinion publique étaient injustes. Nous savons que nos Suisses sont un élément paisible et laborieux et combien il est injuste de les confondre avec les ennemis du royaume. Il m'a répondu que toutes les instructions données par le Ministère tendaient à combattre certains courants d'opinion ~~portés par les Suisses~~ qui étaient le résultat de l'état de guerre, de l'excitation naturelle des esprits, de l'ignorance de la foule et du fait que les Suisses se trouvaient mêlés à des entreprises allemandes. Il m'a dit: "Croyez bien que jamais en Italie on n'a mieux compris que maintenant l'utilité et la nécessité de la Suisse."

J'ai pris congé de lui en le remerciant de cette déclaration et de son accueil.

Il a encore tenu, au moment où je le quittais, à me faire admirer la vue dont on jouit de ses fenêtres qui donnent sur la place du Quirinal. On voit de là haut toute la ville. "C'est ici, sur cette place, a dit Goethe, que les dieux descendent quand ils viennent sur la terre." Un homme qui a constamment sous les yeux ce spectacle grandiose est porté à former des desseins ambitieux.

J'ai vu ensuite le marquis Borsarelli, sous-secrétaire d'Etat, le comte Aldrovandi, chef de cabinet du ministre, le comte Manzoni, chef de la Section politique.

Je leur ai répété à tous les trois ce que j'avais dit au Ministre des Affaires Etrangères sur le sort des Suisses en Italie et les courants d'opinion qui nous inquiètent à cette heure. Ils m'ont fait les mêmes déclarations que le ministre.

M. Borsarelli est un Piémontais très cordial, qui s'est montré particulièrement aimable. Il m'a dit les bons rapports qu'il avait toujours entretenus avec M. de Planta dont il m'a parlé en termes très amicaux.

Je n'ai pas cru devoir, dans cette première visite de politesse, aborder les diverses questions qui préoccupent à cette heure l'opinion suisse. Cependant j'ai attiré l'attention de M. Manzoni sur le fait que les Suisses, retenus en quarantaine à Pérouse, n'étaient pas informés en temps voulu du moment où la frontière était ouverte ce qui leur a fait manquer à maintes reprises l'occasion de rentrer en Suisse. C'est là une grosse négligence qui nous vaut de nombreuses plaintes de la part de nos compatriotes.

J'ai dit aussi la fâcheuse impression produite chez nous par le procès de Gênes et ma crainte que les juges n'aient subi l'influence du milieu, injustement excité contre les Suisses de langue allemande. Il m'a répondu que le procès en appel serait jugé à Rome, et m'a paru reconnaître que le milieu génois manquait de la sérénité indispensable à la bonne justice.

Dans l'après-midi du même jour, j'ai reçu la visite de M. de Mersier, secrétaire particulier de M. Sonnino. M. de Morsier est d'origine suisse, né en Italie et naturalisé Italien. J'entretiens avec lui, depuis longtemps, des relations amicales. Il y a deux ans j'eus l'occasion de le voir à la Consulta. Il m'avait raconté que lors de l'entrée en guerre de l'Italie, M. Sonnino s'était montré assez préoccupé des dispositions de la Suisse. Une fois il avait même fait venir son secrétaire pour lui poser la question suivante: "Etes-vous certain, vous qui connaissez les Suisses,

qu'ils défendront leur neutralité?" Et de Morsier lui avait dit:
"J'en réponds sur ma tête."

Je me réserve de revenir dans un prochain rapport sur les impressions que j'ai recueillies dans ces premiers jours, en particulier en ce qui concerne la situation des Suisses en Italie.

Je Vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'expression de ma haute considération et de mon entier dévouement.

Le Ministre de Suisse en Italie:

Wagnin

P.S. Le bruit de la prochaine démission de M. Sonnino court de nouveau dans les couloirs de la Chambre.